

Conseil général du 14 septembre 2026

Rapport n° 94 du Conseil communal

Point no 4

Présentation du projet de l'ascenseur à l'école

Une information concernant l'avant-projet (phase SIA 31) de l'ascenseur a été présentée lors de la séance du Conseil général du 29.6.2026. Le rapport sur cette phase a ensuite été annexé au PV de cette séance. Entretemps, la commission a continué le travail et finalisé les plans en collaboration avec le bureau Stähelin Partner architectes SA.

Conformément au libellé de l'ordre du jour (point 4), la commission soumet au Conseil général les trois éléments suivants :

- 4.1 Recueillir les remarques, questions et réflexions sur le rapport de la phase SIA 31
- 4.2 Présenter, discuter et faire approuver les plans révisés comme base pour la phase SIA 32.
- 4.3 Faire voter un crédit de CHF 154'000.- pour les honoraires de l'ensemble du projet, c'est-à-dire les phase SIA 32 à 53 afin de poursuivre le projet.

Objets (phases SIA) et calendrier (date de fin) pour la poursuite de projet :

- 31.12.26 Phase 32 – Projet de l'ouvrage et dossier de demande de permis
- 31.03.27 Phase 33 – Procédure de demande d'autorisation / dossier de mise à l'enquête
- 30.06.27 Phase 41 – Appel d'offres (comparaison, adjudication)
 - Phase 51 – Projet d'exécution
- 31.12.27 Phase 52 – Réalisation / exécution
 - Phase 53 – Achèvement et mise en service.

Précisions et compléments :

- 1) La commission ascenseur s'est réunie le 26 août et émettra un dernier préavis par la voix de son président lors de la séance du Conseil général.
- 2) Afin d'assurer la meilleure coordination possible de différentes interventions, un volet « Assainissement RADON » est intégré à la mission de la commission ascenseur.

Position du Conseil communal

Le Conseil communal vous recommande à l'unanimité d'accepter ce crédit.

Point no 10

Modification de l'annexe 1 au statut du personnel

Création d'un pool de remplacement conciergerie : + 0.1 ETP

Le Conseil communal a accepté cette augmentation à l'unanimité. Les raisons : Avant Pierre-Alain Jobin travaillait à 80% pour l'Espace communal et 20% pour la voirie. Maintenant Didier Aubry travaille à 60% pour l'Espace communal et 40% pour la voirie. Il a moins le temps pour les remplacements et pour aider quand il y a besoin. Didier Aubry s'occupe aussi de la sécurité. Lorsqu'il y a une maladie ou un accident, la situation devient compliquée car il est difficile de remplacer la personne absente. Sandra Perret-Gentil travaille à 60% et Lucienne Bilat à 50%, elles n'ont pas le temps non plus.

Position du Conseil communal

Le Conseil communal vous recommande à l'unanimité d'accepter cette proposition.

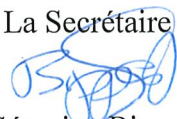
Conseil communal Les Bois

Le Maire :



Gabriel Bilat

La Secrétaire :



Séverine Bippert

Annexe :

- Annexe 1 au statut du personnel